

## UNE AMBITION RÉAFFIRMÉE POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

L'histoire de Brest s'est toujours construite sur une forte volonté d'engagement citoyen et bénévole de ses habitantes et habitants au service du vivre-ensemble. Aussi, notre ville bénéficie aujourd'hui d'un maillage dense de 22 équipements gérés et animés par diverses associations d'éducation populaire, affiliées à 5 fédérations, dans tous les quartiers de la ville, au plus près des Brestois et des Brestoises.

Porteuses des valeurs de l'éducation populaire, notamment d'épanouissement et d'émancipation, ces structures associatives permettent la mobilisation et l'implication du plus grand nombre dans des lieux et des projets qui proposent des activités de qualité, éducatives, sportives, culturelles, sociales, solidaires. Lieux d'exercice de la démocratie, ces structures renforcent la cohésion et

portent une véritable dynamique de progrès social dans les quartiers. Elles sont des partenaires essentiels et de longue date de la ville.

Parce que nous partageons les valeurs et les objectifs d'éducation populaire que portent ces associations, notre équipe municipale s'était engagée à pérenniser et augmenter le soutien de la ville auprès d'elles durant ce mandat.

Après une première revalorisation en 2021, une démarche collective de dialogue a permis d'aboutir à des propositions de nouvelles conventions 2022-2026 entre la ville et ces associations.

En renforçant le soutien de la ville, ces nouvelles conventions marquent notre ambition pour l'éducation populaire à Brest. Elles leur offrent de la visibilité et s'attachent à respecter les principes de liberté et de démocra-

tie associatives qui nous sont chers. Elles portent des objectifs partagés répondant aux enjeux actuels : notamment la promotion de l'engagement citoyen, l'accompagnement de la jeunesse, le soutien à la vie de quartier et au développement du lien, si essentiels dans la période.

### **Le groupe des élus et élus communistes**

**Eric GUELLEC, Mathilde MAILLARD, Jacqueline HERE, Jean-Michel LE LORC'H, Sandra LE ROUX, Taran MAREC, Anne-Catherine CLEUZIOU, Claudie BOURNOT-GALLOU**